

Etude sur les familles valaisannes 2018

Conférence de presse – 8 avril 2019

Présentation de l'étude et des objectifs de politique familiale valaisanne

- ▲ Esther Waeber-Kalbermatten, Cheffe du DSSC
- ▲ Isabelle Darbellay Métrailler, Cheffe de l'OCEF
- ▲ Tanja Guggenbühl, BASS

Etude sur les familles valaisannes 2018

Conférence de presse – 8 avril 2019

Introduction par la Cheffe de Département

Esther Waeber-Kalbermatten
Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Base juridique

▲ Constitution Art. 13a (entrée en vigueur 01.01.2001)

- 1 L'Etat doit apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection, le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir.
- 2 Il examine la législation sous l'angle de ses effets sur les conditions de vie de la famille et l'adapte en conséquence.

Programme gouvernemental 2018

▲ Anticiper les changements démographiques

- Par des **actions ciblées en faveur des familles**, en matière de développement territorial et de promotion économique, le canton favorise les solidarités et les rapprochements intergénérationnels de manière à atténuer les effets du vieillissement de la population dans certaines régions.

▲ Mesures et projets prioritaires

- Réalisation d'une étude sur les familles valaisannes servant de cadre à la mise en place d'une politique familiale coordonnée entre les services et les départements de l'Etat

Contastations générales

Niveau fédéral

- ▲ Le rapport de recherche de l'OFAS et de bureau BASS sur "Rapports sur les familles, lignes directrices et concepts élaborés dans les cantons" a été publié en novembre 2016.
 - ▲ Le 26.04.2017 a été publié le Rapport sur les familles du Conseil fédéral et le Rapport statistique "Les familles en Suisse" de l'OFS.
- Ces documents ont mis en évidence l'absence d'études et de rapports officiels sur la situation des familles en Valais

Constataions générales

Niveau cantonal

- ▲ Un rapport sur la situation des familles en 2018 a été établi sous la direction de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF)* pour servir de base à la politique familiale, au nom du DSSC.
- ▲ Pour ce faire, l'étude comprend 3 volets :
 - un portrait statistique des familles
 - un état des lieux des prestations qui les concernent
 - une synthèse et des recommandations pour les orientations futures
- ▲ La politique familiale est une tâche transversale

*Avec le Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS qui a participé à la rédaction du Rapport fédéral sur les familles

Contexte de l'étude sur les familles valaisannes

▲ 2018

- 1^{er} colloque sur la politique familiale, avec présentation du rapport fédéral et questionnement pour le Valais
- Travail avec le bureau BASS sur un rapport valaisan

▲ 2019

- Présentation du rapport au Conseil d'Etat
- Mandat au DSSC pour définir des mesures concrètes en collaboration avec les Services.

Etude sur les familles valaisannes 2018

Conférence de presse – 8 avril 2019

Présentation par l'experte

Tanja Guggenbühl

Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS

Conférence de presse 8 avril 2019

Etude sur la situation des familles en Valais

Tanja Guggenbühl

Portrait statistique des familles en Valais

- **45'000 familles** avec enfant(s) de moins de 25 ans
- Plus de la **moitié** de la population valaisanne vit dans un ménage familial
- Dont **78'000 enfants** de moins de 25 ans (dans un ménage commun avec au moins un parent)

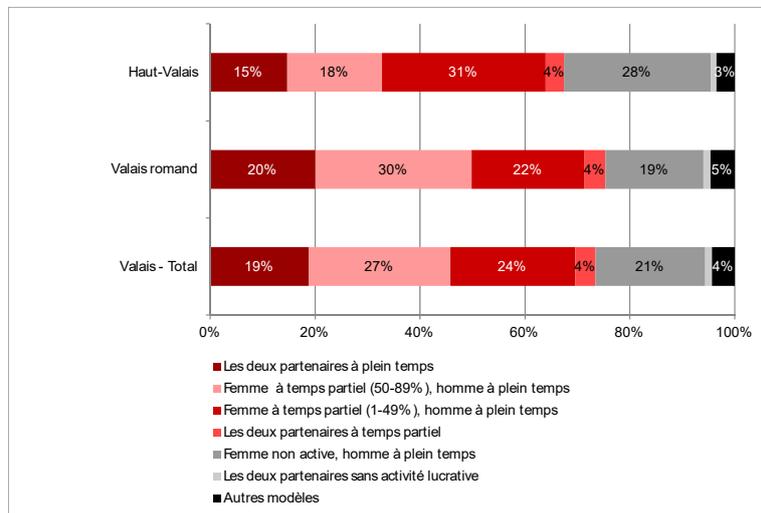
■ Les familles valaisannes, au diapason du reste du pays

- **Taille moyenne** des familles: 3.8 personnes
- **Taux de natalité**: 1.5 enfant/ femme
- **Urbanité**: 70% des familles vivent dans la plaine du Rhône
- **Divorce**: 45% des couples concernés
- **Monoparentalité**: 14% des ménages familiaux
- Taux de familles **non suisses** (étrangères/binationales): 33%
- 3/4 des mères **travaillent**, principalement à temps partiel

■ **Différences** nettes entre Haut-VS et VS romand

- Dans le Haut-Valais: les mères sont moins impliquées dans le monde professionnel: 68% / 76%
- le taux de familles monoparentales est plus bas: 10% / 15%
- et il y a moins de familles issues de la migration: 21% / 36%

Activité professionnelle des couples avec enfant(s) de moins de 25 ans



13

Portrait statistique des familles en Valais

- Avec l'arrivée des enfants: plus de dépenses et moins de revenus
- 29% des ménages monoparentaux ont des ressources financière limitées (revenu disponible inférieur à 60% de la médiane suisse)
- Dès 3^{ème} enfant : risque de pauvreté augmente fortement
- Un des principaux **objectifs** de la politique familiale: éviter que les enfants grandissent dans la pauvreté avec des opportunités de développement restreintes

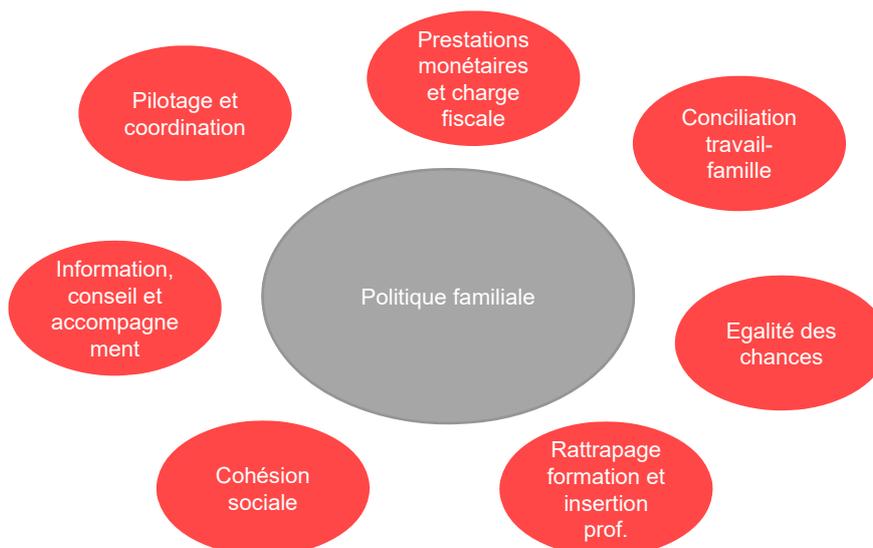
14

Portrait statistique des familles en Valais

■ Leçons du portrait statistique

- **Similarités** entre familles VS et CH: s'appuyer sur des pratiques éprouvées
- Différences **régionales** importantes au sein du Valais
- **Travail**: mères fortement intégrées professionnellement, pose la question de la conciliation
- Les couples suisses ont moins souvent des enfants que les couples étrangers, mais davantage quand ils en ont
- Risque de **pauvreté**: ménages monoparentaux + familles dès le 3^{ème} enfant sont les plus exposés

Prestations pour les familles : une approche globale



Prestations pour les familles: atouts et défis du Valais

■ Un environnement favorable aux familles

- La **Constitution** mentionne que l'Etat apporte soutien et protection aux familles
- **Financier**: allocations familiales élevées et fiscalité basse.
- **Conciliation**: obligation des communes à fournir une solution d'accueil extrafamilial lorsque le besoin est exprimé
- Nombreuses **prestations** du canton et des communes : dispositif progressif pour enfants avec besoin de soutien, aide à la transition (T1), large offre de loisirs et sportive, délégués à l'intégration, etc.

Prestations pour les familles: atouts et défis du Valais

■ Des possibilités d'améliorations : réduire les risques

- **paupérisation**: par des aides financières plus ciblées
- **temps et organisation familiale et professionnelle sous tension**: par la promotion de conditions-cadres favorisant la conciliation et des tarifs bas pour l'accueil extrafamilial
- **reproduction des inégalités sociales**: par des ressources suffisantes pour l'encouragement précoce et l'accompagnement scolaire, informations regroupées et compréhensibles
- **transversalité et nombreux acteurs impliqués**: par des ressources suffisantes pour le pilotage et la coordination de la politique familiale

Recommandations pour la future politique familiale

Une politique pour les familles doit

- Permettre aux familles de jouer leur rôle d'éducation des enfants, d'aide aux proches et d'épanouissement de ses membres
- Réduire les risques, qui concernent *in fine* aussi la collectivité. Non maîtrisés, ils se transforment en coûts humains et financiers
- Il s'agit donc essentiellement d'un **investissement** sur le long terme

Merci pour votre attention

Contact: tanja.guggenbuehl@buerobass.ch

Etude sur les familles valaisannes 2018

Conférence de presse – 8 avril 2019

Présentation par la Cheffe d'Office

Isabelle Darbellay Métrailler
Office cantonal de l'égalité et de la famille

Groupe d'accompagnement

▲ Afin de suivre le travail du Bureau BASS, le Conseil d'Etat a nommé un Groupe d'accompagnement, en mars 2018 :

- OCEF, Isabelle Darbellay Métrailler
- a. Vice-présidente Mörel, a. députée, Irmina Imesch-Studer
- Caisse cantonale de compensation, Françoise Scapuso
- CMS du Haut-Valais, membre Groupe régional contre les violences domestiques, Christian Bayard
- Com. Institutions et famille Gd conseil, François Pellouchoud
- Com. administrative de la jeunesse, Nino Brunner
- Directrice des écoles de Saxon, Michelle Grandjean Böhm
- Fédération des Communes, Virgine Gaspoz-Chevrier
- Présidente de Ferden, Nadja Jeitziner
- Secrétaire Groupement des CMS, Valérie Vouillamoz
- Service des contributions, Stéphane Zufferey
- Service de la Jeunesse, Anne Bühler-Moulin
- Service de l'Action sociale, Patricia Vaudan

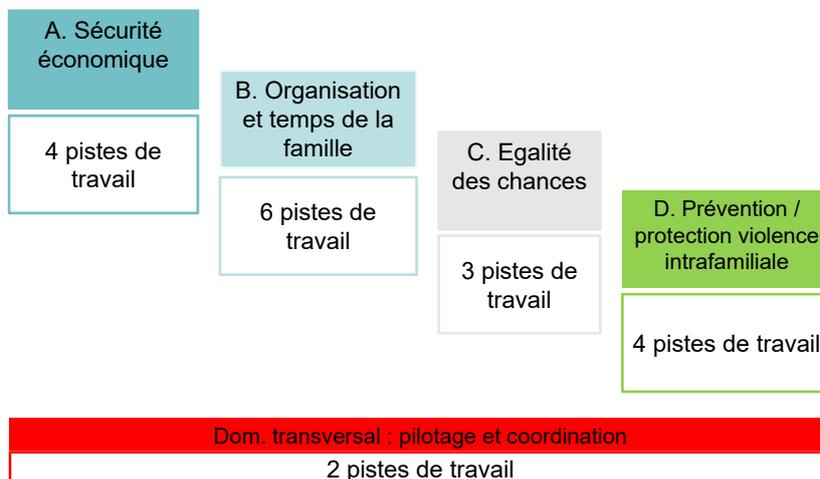
Large consultation

- ▲ Jacques Rossier, Coordinateur de l'intégration, Christian Nanchen, Chef du Service de la Jeunesse, et Martina Eyer, DSSC, ont également été sollicité-e-s pour le groupe d'accompagnement
- ▲ 3 rencontres de travail ont eu lieu de mars à novembre 2018, organisées avec BASS
- ▲ Travail en bilingue
- ▲ En plus du groupe d'accompagnement, une large consultation des instances concernées par la politique familiale a eu lieu

Recommandations de l'étude

- A. Renforcer les prestations financières pour les familles modestes
- B. Améliorer la conciliation travail-famille
- C. Augmenter les ressources dans le domaine de l'égalité des chances des enfants
- D. Aménager des conditions favorables aux personnes avec charge familiale pour le rattrapage de la formation et l'insertion professionnelle
- E. Renforcer l'accès à l'information et améliorer l'accessibilité financière de mesures préventives à la protection de l'enfance
- F. Renforcer la coordination et le pilotage de la politique familiale

**Au final : 4 domaines d'action – 17 pistes de travail +
1 domaine transversal – 2 pistes de travail**



A. Sécurité économique

Défi : La situation familiale engendre un risque de paupérisation par ses effets sur les parcours professionnels (les revenus) et les dépenses des ménages.

Vision pour le Valais : Maitriser le risque de paupérisation en situation familiale, en particulier des ménages monoparentaux et des familles avec trois enfants et plus

Atouts du canton :

- Allocations familiales élevées
- Charge fiscale faible pour les familles
- Participation des communes aux frais dentaires des enfants jusqu'à 16 ans

A. Sécurité économique

Pistes de travail pour ce domaine

1. Optimiser les prestations d'avance sur contribution d'entretien
2. Améliorer l'accès à la formation pour les bas revenus, via notamment des bourses d'études adaptées
3. Développer une politique de logements avec loyers accessibles aux faibles revenus
4. Optimiser le soutien au paiement des primes d'assurance-maladie pour les familles

B. Organisation et temps de la famille

Défi : La vie familiale demande du temps et une organisation quotidienne, exige une adaptation au monde du travail et de la formation. Avec le vieillissement, la solidarité entre les générations est plus sollicitée et peut devenir une charge.

Vision pour le Valais : Permettre aux parents d'organiser leur vie familiale, privée et professionnelle de manière à refléter leur libre-choix et garantir leur autonomie

Atouts du canton :

- Droit à une place d'accueil extrafamilial pour chaque enfant (0-13 ans)
- Portail CFC pour adultes (soutien à la préparation des examens et à la validation acquis), CII pour les situations complexes

B. Organisation et temps de la famille

Pistes de travail pour ce domaine

1. Aménager des conditions-cadres favorables à la conciliation travail-famille (employeurs publics et privés)
2. Encourager le partage égalitaire des tâches au sein des familles
3. Garantir l'accès à l'accueil extrafamilial
4. Faciliter l'organisation des parents par rapport à l'école et aux loisirs/sports
5. Faciliter le rattrapage de la formation et l'insertion professionnelle des personnes avec charge familiale
6. Permettre aux proches aidant-e-s de réaliser leur activité de manière durable et de minimiser le risque de surcharge

C. Egalité des chances pour les enfants

Défi : Dans une société mobile et multiculturelle, les conditions de départ sont très diverses pour les enfants. L'école obligatoire joue un rôle central mais ne peut pas à elle seule réduire les inégalités de chances.

Vision pour le Valais : Promouvoir l'égalité des chances tout au long du développement de l'enfant et jusqu'à la finalisation d'une formation pour toutes et tous.

Atouts du canton :

- Guichet unique pour l'accompagnement des enfants avec besoins particuliers
- Soutien aux transitions de l'école obligatoire vers la formation professionnelle
- Délégués régionaux à l'intégration : points de contact décentralisés, accessibles
- Offre de loisirs et sportive large et financièrement accessible

C. Egalité des chances pour les enfants

Pistes de travail pour ce domaine

1. Développer l'encouragement précoce (0-4 ans)
2. Renforcer l'accompagnement individuel des enfants avec besoins particuliers à l'école obligatoire
3. Améliorer la compréhension mutuelle entre institutions et familles allophones

D. Prévention-protection c/ violence intra-familiale

Défi : La famille est aussi un lieu d'expression de tensions, préexistantes ou nouvelles, avec un impact aggravé par la présence de personnes vulnérables.

Vision pour le Valais : Assurer que les enfants vivent dans un milieu protégé et lorsqu'ils en ont besoin puissent bénéficier d'un soutien spécialisé, facilement accessible en raison de leur vulnérabilité

Atouts du canton:

- Offres de consultations gratuites du CMS/SIPE pour le soutien à la parentalité

D. Prévention-protection c/ violence intra-familiale

Pistes de travail pour ce domaine

1. Développer l'accompagnement et le conseil aux parents
2. Continuer à offrir un suivi adapté des situations par l'Office de protection de l'enfance
3. Assurer la réactivité, l'autonomie et le professionnalisme des APEA
4. Poursuivre les actions de prévention et de protection, notamment par la mise en œuvre de la Loi contre les violences domestiques avec des ressources adaptées

Etude sur les familles valaisannes 2018

Conférence de presse – 8 avril 2019

Conclusion par la Cheffe de Département

Esther Waeber-Kalbermatten
Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Domaine transversal : pilotage et coordination

Défi : Les actions en faveur des familles relèvent de plusieurs organes et niveaux de compétences. Cette force peut néanmoins générer des risques de doublons ou de manque de cohérence et voir ainsi ses effets minimisés

Vision pour le Valais : Assurer au niveau cantonal la cohérence et le suivi des actions en faveur des familles, tout en respectant l'autonomie des organes concernés

Atouts du canton :

- Coordinations thématiques (par exemple jeunesse, violences domestiques)
- Connaissances réciproques entre les acteurs

Domaine transversal : pilotage et coordination

Pistes de travail pour ce domaine transversal

1. Développer une coordination, disposant des ressources nécessaires, entre les acteurs des différents services
2. Assurer un accès aisé aux nombreuses offres de soutien (en particulier par le biais d'une information regroupée)

Suite

- ▲ 2^{ème} colloque de politique familiale: 14 mai 2019
- ▲ Selon la décision du Conseil d'Etat, travail en collaboration avec les Services pour définir des mesures concrètes